

Résolution adoptée

Séance plénière du 28 octobre 2026

XXe Sommet de la Francophonie : le CESE soutient le rôle des Outre-mer dans leurs bassins régionaux et l'implication de leurs sociétés civiles au sein de l'espace francophone

Déclaration du groupe des Associations

Dans une cour de collège de Fort-de-France, de Saint-Denis ou de Papeete, on passe d'une langue à l'autre au milieu d'une phrase. Un mot de créole, une tournure de tahitien, une expression venue de l'Hexagone et l'on revient au français sans même s'en apercevoir. Certains y voient un désordre, le groupe des associations préfère y voir une langue vivante.

Le dernier rapport de l'Organisation internationale de la Francophonie, présenté en mars 2026, compte 396 millions de francophones et fait du français la quatrième langue du monde. Sa Secrétaire générale, Louise Mushikiwabo, le résume d'une formule : « le français devient de plus en plus une langue africaine ». Il est aussi, depuis longtemps, une langue créole, océanienne, amérindienne et kanak. Sur les 75 langues de France, cinquante-quatre sont nées dans les Outre-mer et le CESE l'affirmait dès 2019, ces langues « appartiennent en partage à l'humanité ».

Faut-il craindre que ce voisinage abîme le français ? Le groupe des associations pense l'inverse. Une langue qui accueille ne se dissout pas, elle s'enrichit. Senghor comparait le français « à de grandes orgues qui se prêtent de tous les timbres, à tous les effets, des douceurs les plus suaves aux fulgurances de l'orage ». Le romancier Edouard Glissant appelait « créolisation » cette rencontre imprévisible des langues dont naît du nouveau sans que rien ne se perde. Dans leur prolongement, nous sommes absolument convaincus qu'une langue vivante est celle qui admet en son sein des mots d'ailleurs. Dans le Pacifique, où les francophones représentent à peine trois habitant.e.s sur mille, c'est précisément cette hospitalité qui fait du français un pont entre les peuples, les Nations et les États.

Voir sa langue vivre et évoluer ne signifie pas devoir tout accepter. Mais le véritable appauvrissement ne vient pas du créole ou du wallisien. Il vient d'une anglicisation du monde qui gagne nos publicités, nos entreprises et jusqu'à la communication de nos institutions publiques. N'ayons pas peur de dire que défendre la Francophonie, c'est défendre une certaine vision du monde face à la domination de l'anglais et cela vaut pour toutes les langues. La beauté complexe du français, ses nuances, ses accords, ses subjonctifs, ne se protège pas dans une vitrine qu'il faudrait sceller pour l'éternité. Elle se préserve en se pratiquant, à l'école, dans les livres, dans les médias et même dans une vie publique qui quelquefois manque de poésie.

Encore faut-il ne pas se tromper d'adversaire. En 2024, une manière de prononcer les « tch' » ou les « dj' », que les linguistes appellent « affrication », a déclenché une polémique bruyante et idiote car absurde. Certaines figures médiatico-politiques, qui feraient mieux d'apprendre à se taire, y ont vu le signe d'une langue envahie, en désignant comme coupables de crimes de lèse-prononcé une jeunesse dont les origines les dérangent car viennent des quatre coins de la France ou d'un peu plus loin. Les linguistes ont eu beau rappeler que ce phénomène existe de longue date et qu'il ne doit rien aux peuples et aux langues trop suspects pour certains, mais le mal était pourtant fait. Combien de jeunes s'entendent dire que leur accent les disqualifie, que leurs mots sont des fautes, que leur façon de parler trahit d'où ils viennent et que c'est un problème, voire un péril ? On n'a jamais protégé ni fait prospérer une langue en méprisant celles et ceux qui la parlent et surtout qui la parleront demain, lorsque leurs aînés ne seront même plus là pour l'entendre.

Cette jeunesse est la Francophonie de demain. Dans les Outre-mer comme dans l'hexagone, elle joue avec le vocabulaire, les langues étrangères, les patois et les accents, elle invente, elle passe d'un registre à l'autre et ses trouvailles finissent dans nos dictionnaires ; comme « dinguerie » ou « charo » cette année. Il faut aussi la lire, cette jeunesse engagée, qui s'amuse à inscrire sur ses pancartes de jeux de mots plus inventifs les uns que les autres pour revendiquer avec humour et exprimer des idées politiques avec malice. C'est plutôt une bonne nouvelle pour une langue que l'on dit menacée.

Le groupe des associations remercie les rapporteuses et salue en particulier trois orientations défendues dans ce texte. Tout d'abord le rappel des nécessaires financements pluriannuels pour les associations, car aucune coopération durable ne repose sur des appels à projets annuels qui épuisent les bénévoles. Ensuite l'ambition de la mise en œuvre d'un Erasmus des sociétés civiles francophones fondé sur la réciprocité. Enfin cette résolution fait l'important rappel des engagements de Bamako sur les libertés d'association, d'expression et de réunion.

Un sommet consacré à la paix ne saurait ignorer celles et ceux qui la construisent. Partout, y compris chez nous, l'espace civique se resserre, notre groupe espère ainsi que la France portera ce message à Phnom Penh, mais surtout qu'elle s'y tiendra elle-même.

À Phnom Penh, la France aura également l'occasion de montrer que sa langue n'est pas un musée mais une maison ouverte qui a pour ambition d'accueillir à l'avenir de plus en plus de locuteurs et locutrices.

Le 9 octobre dernier, Dakar célébrait les 120 de Léopold Sédar Senghor sous une devise qui pourrait être celle de ce texte, « enracinement et ouverture ». Enracinement dans une langue exigeante que nous devons continuer à pratiquer, ouverture aux langues qui l'entourent et la font vivre.

Le groupe des associations a voté en faveur de cette résolution.